

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résidant et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer.

Quotients familiaux	Demi-heure matin/soir	Forfait matin	Forfait soir (comprenant)	Forfait matin et soir
Inférieur à 559 €	0.70 €	1.16 €	2.12 €	2.93 €
De 560€ à 959 €	0.75 €	1.26 €	2.22 €	3.03 €
De 960€ à 1199 €	0.85 €	1.41 €	2.38 €	3.23 €
De 1200 à 1439 €	0.95 €	1.57 €	2.53 €	3.43 €
Supérieur à 1440 €	1.05 €	1.77 €	2.68 €	3.63 €

Application du tarif correspondant à une demi-heure pour les enfants qui utilisent le transport scolaire et pour les frères et sœurs pendant les activités pédagogiques complémentaires (APC).

Majoration : 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45.

Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation. Réduction de 10% pour le second enfant et moins 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance)

Catégories des rationnaires	Tarifs unitaires pour les élèves dont les parents résident à Carnac	Tarifs unitaires pour les élèves dont les parents résident sur une commune extérieure
élèves scolarisés en maternelle et en CP	3,45 €	4,35 €
élèves scolarisés du CE1 au CM2	3,55 €	4,45 €